
Démographie en France : conséquences pour l'action publique de demain

NOTE D'ÉCLAIRAGE - AOÛT 2023



Think tank de référence en France et en Europe, l'Institut Montaigne est un espace de réflexion indépendant au service de l'intérêt général. Ses travaux prennent en compte les grands déterminants économiques, sociétaux, technologiques, environnementaux et géopolitiques afin de proposer des études et des débats sur les politiques publiques françaises et européennes. Il se situe à la confluence de la réflexion et de l'action, des idées et de la décision.

NOTE D'ÉCLAIRAGE - Août 2023

Démographie en France : conséquences pour l'action publique de demain



*Les notes d'éclairage de l'Institut Montaigne
permettent de se situer et de rendre intelligible
l'environnement dans lequel nous évoluons.*



1	État des lieux	9
	1.1. Un vieillissement rapide de la population	9
	1.2. Une immigration qui change d'ampleur et de nature	12
	a. La situation de l'immigration	12
	b. Un impact économique relativement marginal	17
2	Prospective	23
	2.1. Une évolution préoccupante à moyen terme	23
	2.2. Un impact significatif du vieillissement sur les politiques publiques	25
	a. Impact sur l'économie	25
	b. Impact sur l'éducation et la santé	26
	c. Impact sur les comptes sociaux	27
	d. Impact sur les retraites	28
	Conclusion	31
	Remerciements	32

Bruno Tertrais

Expert Associé
Géopolitique, Relations Internationales et Démographie.

Bruno Tertrais est directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique, le principal *think tank* français sur les questions de sécurité internationale. Juriste et politiste de formation, il a obtenu son doctorat sous la direction de Pierre Hassner. Après avoir travaillé à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, il a été en poste au ministère de la défense et à la RAND Corporation, et a rejoint la FRS en 2001. Il a été membre des Commissions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale en 2007-2008 et 2012-2013. Collaborateur aux travaux de l'Institut Montaigne depuis 2017, il a notamment publié pour l'Institut "*Le défi démographique*" (2018).

Derniers ouvrages parus : *Le Président et la Bombe* (Odile Jacob, 2017, Prix du Livre géopolitique); *La Revanche de l'histoire* (Odile Jacob, 2018); *Le Choc démographique* (Odile Jacob, 2020); *L'Atlas des frontières* (Les Arènes, 2^e édition, 2021); *La Guerre* (PUF, 3^e édition, 2022); *Atlas stratégique et militaire* (Autrement, 2^e édition, 2023). Il publie une fois par mois une chronique géopolitique dans *Le Point*.

En 2070, la population française aura atteint 68 millions d'habitants. À quoi ressemblera-t-elle et quels grands défis posera-t-elle pour le modèle social de notre pays ?

Alors que la réforme des retraites en France a récemment été adoptée dans un contexte de forte contestation, la question démographique et de ses tendances – notamment le vieillissement de la population – paraissent avoir été, sinon refoulées, insuffisamment abordées. Or, le vieillissement de la population prend depuis quelques années une trajectoire ascendante alors que le taux de natalité des Français est en berne. Cette double dynamique a un impact direct sur la richesse nationale produite, les comptes sociaux, l'emploi et les salaires dans notre pays. Parallèlement à ces tendances, la France accueille chaque année sur son sol un nombre croissant d'immigrés, pour des motifs variés. Celle-ci viendrait combler le déficit démographique français annoncé.

De quelles nouvelles équations démographiques parle-t-on exactement et comment les résoudre ?

À l'aune des grands débats de société qui animeront la rentrée, cette note de l'Institut Montaigne a pour vocation de présenter un état des lieux chiffré (vieillissement rapide de la population, changement d'ampleur et de nature de l'immigration), puis une évaluation prospective (évolution à long terme de la population française et impact du vieillissement sur les politiques publiques), afin de permettre une prise de recul objective et rigoureuse, nécessaire à l'analyse de ces sujets.

Pour donner des clefs de référence utiles au débat public, l'Institut Montaigne propose une analyse sur la base d'éléments démographiques issus d'études récentes et évalue leur impact sur les politiques publiques. Tout en rectifiant les idées préconçues, ce travail présente les conséquences économiques de plusieurs scénarios démographiques et donne des pistes pour comprendre l'incidence réelle de cette immigration sur la croissance démographique de la France et son rôle dans la dépendance démographique annoncée.

1 État des lieux

1.1. UN VIEILLISSEMENT RAPIDE DE LA POPULATION

Au 1^{er} janvier 2023, selon les chiffres de l'Insee, la population française (ensemble des résidents sur le territoire français, nationaux comme étrangers) s'élevait à 68 millions d'habitants. Soit une croissance de 0,3 % seulement en 2022¹. La France semble **durablement entrée dans une phase de ralentissement démographique** (+0,5 % en 2018, +0,3 % en 2020), parallèlement à son vieillissement.

Naissances vivantes



Note : données 2022 provisoires arrêtées à fin novembre 2022. **Lecture :** en 2022, 723 000 enfants sont nés vivants. **Champ :** France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Au regard de ses voisins européens, notre pays n'est pas dans une situation démographique inquiétante, mais celle-ci est néanmoins devenue préoccupante depuis le milieu des années 2000, avec davantage de décès (667 000 en 2022) et moins de naissances (723 000). **L'excédent naturel en 2022** (différence entre naissances et décès : + 56 000) **était ainsi le plus faible depuis 1945.**

¹ "Le niveau des naissances au plus bas, celui des décès encore très haut en 2022", Bilan démographique 2022, Insee, avril 2023.

La relative faiblesse de la natalité française est moins liée à un nombre peu élevé de femmes en âge d'avoir des enfants qu'à l'âge élevé à la première naissance et au faible nombre d'enfants par femme. L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) n'était plus que de 1,8 en 2022 alors qu'il était encore au "seuil de renouvellement" il y a une décennie (2 en 2013).

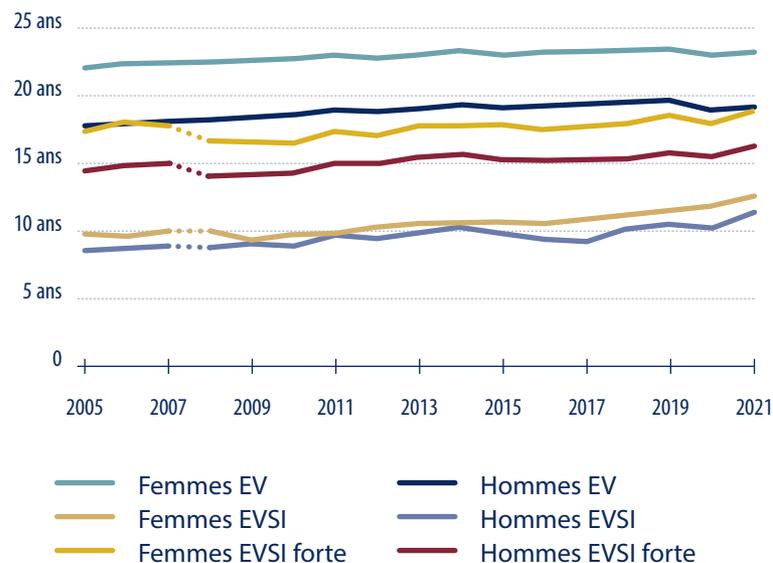
Aujourd'hui (2022), du fait du *baby-boom* de l'après-guerre, la France compte 21,3 % de plus de 65 ans (26 % de plus de 60 ans), contre 17,1 % en 2012. Dans notre pays, ce vieillissement de la population à l'échelle nationale résulte tout particulièrement de l'allongement de la durée de la vie (et non de la baisse de la fécondité, qui reste relativement élevée au regard de ce qu'elle est chez nos voisins). **La France fut pionnière de la "transition démographique"** (phénomène lié à la modernisation des sociétés qui se manifeste par deux grandes phases : diminution de la mortalité et accroissement de la population, puis diminution de la natalité et ralentissement de la croissance démographique). **Elle est désormais, en Europe, l'un des pays pionniers du vieillissement.**

Toutefois, le vieillissement s'effectue en France de manière plus lente que dans la plupart des pays d'Europe (avec quelques exceptions régionales : il est rapide aux Antilles). L'âge médian était de 42 ans en 2020 contre 47 ans en Italie. Il devrait être de 46 ans en 2050.

La France se caractérise également par une "espérance de vie en bonne santé" (indicateur déclaratif) relativement bonne. En 2021, une femme de 65 ans pouvait espérer vivre 12,6 ans sans incapacité et 18,8 ans sans incapacité forte ; un homme, 11,3 ans sans incapacité et 16,2 ans sans incapacité forte. Entre 2008 et 2021, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans a augmenté de 2 ans et 8 mois pour les hommes et de 2 ans et 7 mois pour les femmes. **Ainsi l'espérance de vie sans incapacité a-t-elle crû plus vite que l'espérance de vie².**

² "L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 12,6 ans pour les femmes et 11,3 ans pour les hommes, en 2021", *Études et Résultats*, DREES, février 2023.

Espérance de vie et espérance de vie sans incapacité à 65 ans (en années, par sexe entre 2005 et 2021)



EV : espérance de vie – Série Insee, France entière. EVSI : espérance de vie sans incapacité – calculs DREES à partir de 2016, en s'appuyant sur la méthode Ehemu. **Note :** la formulation de la question permettant d'identifier les incapacités dans SRCV a été modifiée entre 2007 et 2008, aussi les valeurs des indicateurs d'espérance de vie sans incapacité avant et après 2008 ne sont pas totalement comparables. **Lecture :** EV, l'espérance de vie à 65 ans s'élève à 19,1 ans pour les hommes et à 23,2 ans pour les femmes en 2021. EVSI, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans est de 11,3 ans pour les hommes et à 12,6 ans pour les femmes en 2021. **Champ :** France entière.

Source : Insee, *Statistiques d'état civil et données issues de l'enquête Statistique sur les revenus et les conditions de vie (SRCV)*.

1.2. UNE IMMIGRATION QUI CHANGE D'AMPLEUR ET DE NATURE

a. La situation de l'immigration

Immigré, étranger : quelles définitions ?

Pour rappel, les catégories "immigrés" et "étrangers" se recoupent mais ne sont pas identiques. Dans la définition française, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger quelle que soit sa nationalité actuelle. Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France.

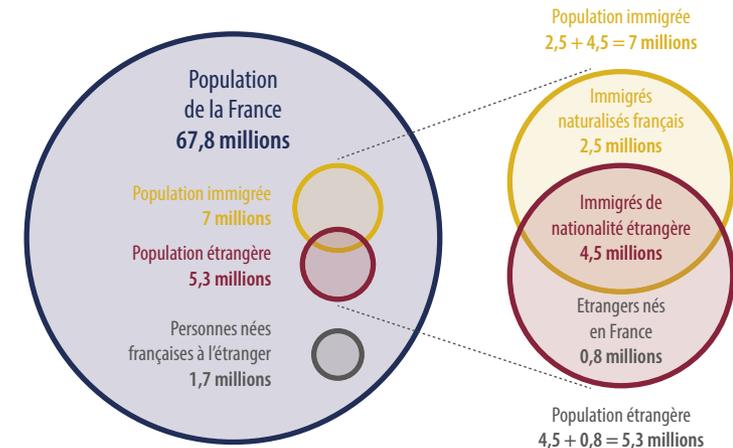
Au croisement des deux catégories, les "immigrés étrangers" (soit les personnes nées à l'étranger, vivant en France mais non naturalisées françaises), sont 4,5 millions. Le total des "résidents français nés à l'étranger" additionne les immigrés (7 millions dont 2,5 millions de naturalisés) et les personnes nées françaises à l'étranger (1,7 million), soit 8,7 millions.

Le nombre d'étrangers : une proportion inédite

Il n'y a jamais eu autant d'étrangers en France depuis le Second Empire. La France comptait environ 1 % d'étrangers sur son sol en 1851. Cette proportion dépasse aujourd'hui le maximum enregistré en 1931 (7 %) pour atteindre 7,7 % en 2021, soit 5,3 millions de personnes³ dont 4,5 millions d'immigrés et près de 0,8 million de personnes nées en France.

³ "Immigrés, étrangers en France et dans l'Union européenne", Immigrés et descendants d'immigrés édition 2023, Insee, mars 2023.

Population vivant en France selon le lieu de naissance et la nationalité en 2022



Note : données provisoires, issues d'estimations avancées de la population. **Lecture** : en 2022, 4,5 millions d'immigrés de nationalité étrangère vivent en France. **Champ** : France.

Source : Insee, estimations de population, février 2022.

Le nombre de titres de séjour (ministère de l'Intérieur) est un indicateur qui permet de prendre la mesure du nombre d'étrangers en France, imparfaite puisqu'elle ne répertorie ni les Européens (Schengen), ni les mineurs sauf exception, ni les autorisations provisoires de séjour, ni l'immigration irrégulière (clandestins et déboutés), mais qu'elle prend en revanche en compte des entrées pour séjours relativement courts (saisonniers, étudiants). Néanmoins, son évolution est éclairante. Le *stock* de titres de séjour valides a augmenté significativement depuis trente ans et est désormais **proche de quatre millions**. Les flux annuels d'entrées d'étrangers de pays tiers (premiers titres de séjour) sont eux

aussi en augmentation constante depuis trente ans. Ils sont **supérieurs à 200 000** depuis dix ans et 2022 a été une année record avec plus de 320 000 premiers titres délivrés⁴ (hors Britanniques). Les personnes concernées sont majoritairement africaines (Maghreb notamment).

- L'augmentation significative constatée en 2022 est attribuable aux titres accordés pour études, qui représentent depuis deux ans le premier poste, mais dont le nombre a fortement crû l'an dernier avec 108 340 titres. Il s'agit notamment d'étudiants maghrébins et chinois, dont en moyenne un tiers resteront sur le territoire au-delà de leurs études (mariage, emploi).
- Les titres accordés pour motif économique (ex. professions médicales) sont en très forte augmentation avec 52 570 titres.
- Le nombre de titres accordés pour motif humanitaire (asile et protection subsidiaire) est stable avec 40 490 titres.
- En revanche, le nombre de titres accordés pour motifs familiaux, lui, reste stable depuis le milieu des années 2000 (90 385 titres en 2022) et sa part dans le total des titres accordés tend ainsi à décroître (moins d'un tiers des nouveaux titres aujourd'hui).

Cette évolution peut être partiellement attribuée aux accords de gestion concertée des flux migratoires, qui ont accru l'immigration estudiantine et professionnelle.

Le nombre d'immigrés : plus de 10 % désormais

La France comptait en 2022⁵ **sept millions d'immigrés (soit 10,3 % de sa population)**, dont 64 % d'étrangers (4,5 millions) et 35 % de Français par acquisition (2,5 millions). Plusieurs dizaines de milliers d'immigrés – majoritairement d'origine africaine – deviennent français chaque année, par naturalisation ou par déclaration (mariages). Ce nombre tend à baisser.

⁴ "Les chiffres 2022", ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, janvier 2023.

⁵ "Immigrés et descendants d'immigrés", Insee, mars 2023.

Les 4,5 millions d'immigrés étrangers en France sont désormais majoritairement d'origine africaine, et un quart de la population étrangère est d'origine maghrébine. Ces proportions sont encore supérieures dans la population immigrée totale (y compris Français) : près de la moitié sont d'origine africaine (environ 30 % du Maghreb), une proportion croissante. Ceci représente une évolution significative de la composition de l'immigration : entre le milieu des années 1970 et aujourd'hui, **les proportions d'immigrés venant d'Europe et du reste du monde se sont inversées**.

Le seuil symbolique de 10 % d'immigrés parmi la population française est donc maintenant dépassé alors que cette proportion était de 3,7 % il y a un siècle, 5 % au sortir de la guerre, 7,4 % en 1975 et 8,6 % en 2011. Entre 1968 et 2021, le nombre d'immigrés en France a été multiplié par 2,2, tandis que la population française l'a été par 1,4.

L'équation migratoire a graduellement évolué au cours des dernières décennies. Le solde migratoire est très variable d'année en année (moyenne : + 70 000), les entrées et les sorties représentant des flux de plus de 300 000 personnes. Mais sa structure a évolué : **les entrées sur le territoire concernent désormais, à plus des deux tiers, des immigrés ; pour les sorties, c'est l'inverse**.

On relèvera que la France est, du fait de son héritage migratoire, au premier rang des États d'Europe de l'Ouest en ce qui concerne la population totale d'origine immigrée⁶ selon les critères de l'OCDE.

Des origines étrangères de plus en plus importantes

L'immigration représente une composante de plus en plus importante de la croissance de la population. Cette évolution doit tout autant au ralentissement de la natalité et à la hausse de la mortalité qu'à l'augmentation de l'immigration.

⁶ Rémi Clément, "Évoqué par Péresse, le "grand remplacement" cher à Zemmour est-il à craindre?", Challenges, Octobre 2021.

La contribution des femmes immigrées à la fécondité représente **près d'un cinquième des naissances**, même si cela n'équivaut qu'à environ 0,1 point d'indice conjoncturel de fécondité. ("*L'immigration contribue fortement aux naissances mais faiblement au taux de fécondité*"). La fécondité des immigrées est, comme celle des natives, en baisse, mais lui reste supérieure (ICF : 2,60 contre 1,77). Un tel différentiel est une spécificité en Europe, seuls la Belgique et le Luxembourg étant dans une situation analogue. À noter que des estimations récentes⁸, fondées sur la deuxième itération de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO2), aboutissent à des chiffres légèrement différents (2,3 pour les femmes nées à l'étranger, 1,7 pour les femmes nées en France).

Le nombre des naissances de parents français ou nés en France est en baisse alors que celui des naissances d'au moins un parent étranger ou né à l'étranger augmente (et représente près d'un quart des naissances aujourd'hui). Il y a deux fois plus de jeunes de moins de 18 ans d'origine immédiatement étrangère (immigrés et enfants d'immigrés : 22%) aujourd'hui qu'à la fin des années 1960 (11%).

Au total, **les immigrés et leurs descendants immédiats représentent désormais plus d'un cinquième de la population française**⁹ (21,4% en 2019 – soit 27% selon la définition internationale, qui ajoute les ressortissants nationaux nés à l'étranger).

Ainsi la population française est-elle de plus en plus originaire d'une immigration récente. En 2021, 7,3 millions de personnes¹⁰ hors Mayotte sont des descendants d'immigrés de deuxième génération (personnes nées en France d'au moins un parent immigré). Elles représentent 10,9%

⁷ Sabrina Volant, Gilles Pison, François Héran, "La France a la plus forte fécondité d'Europe. Est-ce dû aux immigrées ?" *Population et Sociétés*, juillet/août 2019.

⁸ Didier Reynaud, "Fécondité et migration, comment mesurer la fécondité des immigrées ?", *Insee*, février 2023.

⁹ "Une situation des descendants d'immigrés plus favorable que celle des immigrés", *Immigrés et descendants d'immigrés* édition 2023, *Insee*, mars 2023.

de la population totale. La part de personnes vivant en France ayant au moins un parent né à l'étranger est l'une des plus élevées parmi les pays européens. **Et les origines de cette population sont désormais essentiellement extra-européennes.** Depuis la fin des années 2000, les Européens ne sont plus majoritaires dans la population issue d'une immigration récente. La moitié des immigrés provient du continent africain (soit près de 10% de la population totale).

Comme dans la majorité des pays développés, l'érosion du solde naturel depuis la fin des années 2000 (baisse des naissances, hausse des décès) donne mécaniquement à la composante migratoire une place plus importante dans l'accroissement de la population. Sa contribution était de 28% en 2006 et de 43% en 2017; **en 2022, l'immigration a compté pour près des trois-quarts de l'accroissement de la population¹¹, une proportion inédite.**

b. Un impact économique relativement marginal

L'impact économique – les coûts et bénéfices – de l'immigration peut être mesuré dans quatre domaines : la richesse nationale, les comptes publics, l'emploi et les salaires. Il est, dans tous ces domaines, relativement marginal.

Sur la richesse nationale

De manière générale, "**passé l'effet transitoire, l'impact à long terme des migrations sur la richesse par habitant, et son évolution, est neutre**", suggère l'OCDE¹². Sur les années 2006-2018, l'effet est décrit comme systématiquement faible¹³ pour les États membres : entre +1% et -1%

¹⁰ "Immigrés et descendants d'immigrés", édition 2023, *Insee*, mars 2023.

¹¹ "Composantes de la croissance démographique", *Insee*, janvier 2023.

¹² Marie Charrel, "La délicate évaluation de l'impact économique des migrants", *Le monde*, juillet 2018.

¹³ "The fiscal impact of migration on OECD countries", *International Migration Outlook 2021*, *OECD*, octobre 2021.

du PIB pour la plupart d'entre eux. Le FMI, dans une étude portant sur 18 pays riches, évalue pour sa part l'effet d'un accroissement de 1 % de la population immigrée en âge de travailler à + 2 % du PIB par habitant¹⁴ en raison de gains de productivité.

Concernant la France, certaines études notent un effet positif moins sensible que dans certains autres pays développés du fait de la structure de notre immigration – souvent peu qualifiée et avec un taux de chômage important. Selon l'OCDE, la contribution de l'immigration serait de + 1,02 % du PIB en France, contre + 1,56 % en moyenne dans les autres pays membres. Une autre étude, portant sur les années 1994-2008, a conclu à un effet positif significatif sur le PIB par habitant, mais elle a été critiquée pour sa méthodologie¹⁵.

Sur les comptes publics

L'immigration est à la fois une ressource et une charge pour les finances publiques, et **son impact fiscal d'ensemble dans les pays européens est généralement faible**¹⁶.

Les immigrants sont surreprésentés dans les catégories en âge de travailler – et donc cotisent davantage qu'ils ne coûtent. Comme l'a montré un rapport de l'Institut Montaigne¹⁷, la Seine-Saint-Denis est le huitième département contributeur à la protection sociale et le dernier receveur. Mais ils peuvent aussi alourdir la charge sociale en raison des besoins (éducation, santé) des familles.

¹⁴ "Impact of Migration on Income Levels in Advanced Economies", International Monetary Fund, octobre 2016.

¹⁵ Hippolyte d'Albis, Ekrame Boubtane, Dramane Coulibaly, "Immigration et croissance économique en France entre 1994 et 2008", Hal open science, janvier 2013.

¹⁶ Zsolt Darvas, Uuriintuya Batsaikhan, Inês Goncalves Raposo, "People on the move: migration and mobility in the European Union", Bruegel, janvier 2018.

¹⁷ Hakim El Karoui, "Les quartiers pauvres ont un avenir", Institut Montaigne, octobre 2020.

En France, l'impact sur les finances publiques est légèrement négatif : le différentiel de contribution nette au regard des natifs est de l'ordre de - 0,3 % points de PIB. Cette conclusion de France Stratégie se base sur deux études : l'une du CEPI¹⁸ portant sur la période 1979-2011 qui donne une fourchette de - 0,2 à - 0,5 % du PIB, du fait d'une contribution plus faible des immigrés (impôts, cotisations sociales) alors que le système français est assez redistributif ; l'autre de l'OCDE¹⁹ qui conclut à un impact de - 0,52 % du PIB (environ 10 milliards).

Ces études ne prennent toutefois pas en compte les coûts de politique publique, évalués par la Cour des comptes²⁰ (total mission "immigration, asile et intégration") à 6,57 milliards d'euros en 2019, soit 1,4 % des dépenses brutes du budget général. Les dépenses de l'État liées à ces politiques sont en augmentation (de près de 50 % par rapport à 2012), en raison notamment de la croissance de la demande d'asile. L'étude de France Stratégie évalue ces coûts à 0,1 % du PIB²¹ soit environ 2,3 milliards, sans doute en raison d'un périmètre de coûts plus restreint.

On a pu avancer que "la moitié des retraites sont versées à des personnes nées à l'étranger"²². Ce n'est pas exact. La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), qui procède, par délégation de l'Insee, aux immatriculations des personnes nées à l'étranger, recensait en 2021²³ 2,56 millions de retraités nés à l'étranger (soit 17,5 % du total des retraités) et touchant une retraite. Quant aux retraités percevant une retraite et vivant à l'étranger, ils représentent 1,10 millions de personnes (soit 7,4 % du total des retraités).

¹⁸ "L'impact sur les finances publiques de 30 ans d'immigration en France", CEPI, décembre 2018.

¹⁹ "L'impact fiscal de l'immigration dans les pays de l'OCDE", Perspectives des migrations internationales, OCDE, 2013.

²⁰ "L'entrée, le séjour et le premier accueil des personnes étrangères", Cour des comptes, mai 2020.

²¹ "L'impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance", France Stratégie, juillet 2019.

²² Cédric Mathiot, "Est-il vrai que la moitié des retraites sont versées à des personnes nées à l'étranger, comme l'affirme Charles Prats ?", Libération, septembre 2020.

²³ Marie Ménard, "Chiffres clés sur les retraités du régime général résidant ou nés à l'étranger au 31 décembre 2021", Cnav, mars 2022.

Sur l'emploi et les salaires

Les synthèses internationales montrent un très faible impact de l'immigration sur le marché du travail (emploi et salaires)²⁴. Si les compétences des immigrés complètent celles des natifs, l'impact est positif. Si elles sont similaires, l'emploi et les salaires peuvent être négativement affectés sur le court terme.

France Stratégie conclut de sa revue de littérature²⁵ qu'un accroissement de 1 % de la main-d'œuvre dû à l'immigration se traduirait selon les études par une variation de l'emploi des non-immigrés comprise entre -0,3 % et +0,3 %. Parmi les analyses les plus citées, celle du CERDI²⁶ conclut sur la période 1994-2008 à un effet non significatif sur le chômage.

Les taux d'emploi et de chômage constatés chez les étrangers sont très variables. Sur le marché du travail, les différences sont sensibles²⁷ entre les résidents sans ascendance migratoire et le reste de la population. La population immigrée d'origine africaine, en particulier, se caractérise par des taux d'emploi (58 %), d'inactivité pour études ou formation (5 %), d'inactivité hors études (26 %), et de chômage (15 %) très différents de ceux des résidents "sans ascendance migratoire" (respectivement 69 %, 10 %, 15 %, et 7 %). Ceux qui concernent les ressortissants africains sont toutefois notables²⁸ : taux d'emploi 38 % (Français : 49 %), taux de chômage 18 % (Français : 7 %), taux d'inactivité 21 % (Français : 6 %) (voir graphique page suivante).

²⁴ Evert-Jan Quak, "The effects economic integration of migrants have on the economy of host countries", Institute of Development Studies (IDS), avril 2019.

²⁵ "L'impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance", France Stratégie, juillet 2019.

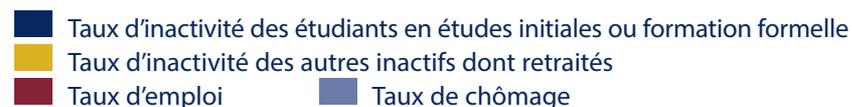
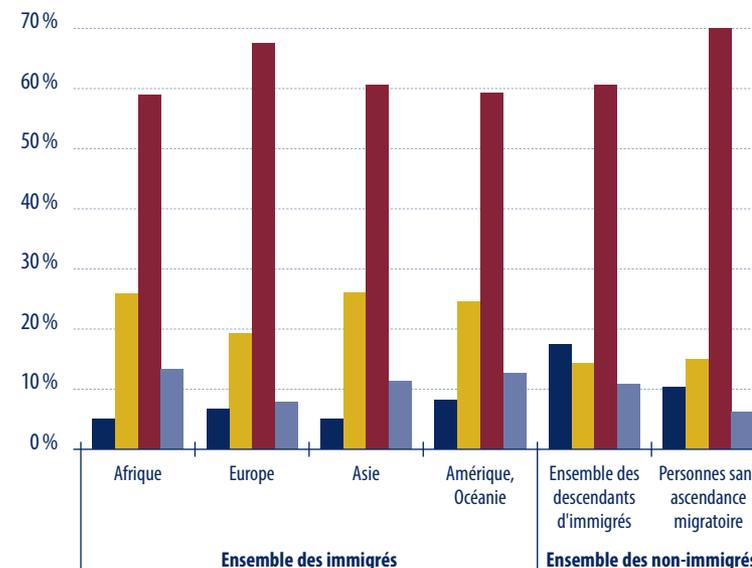
²⁶ Hippolyte d'Albis, Ekrame Boubtane, Dramane Coulibaly, "Immigration et croissance économique en France entre, 1994 et 2008", Hal open science, janvier 2013.

²⁷ "Inactivité, chômage et emploi des immigrés et des descendants d'immigrés par origine géographique", Insee, juillet 2023.

²⁸ "Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2017", Insee, décembre 2020.

Inactivité, chômage et emploi des immigrés par origine géographique en 2022

(en pourcentage)



Note : nomenclature des pays et nationalités TeO2. Les personnes sans ascendance migratoire directe sont celles qui ne sont ni immigrées, ni descendantes d'immigrés. **Lecture :** en 2021, parmi les immigrés originaires d'Europe âgés de 15 à 64 ans, 25,6 % sont inactifs et 68,0 % sont en emploi. Parmi ceux qui sont actifs, 8,6 % sont au chômage. **Champ :** France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête emploi.

S'agissant des salaires, un accroissement de 1 % de la main-d'œuvre dû à l'immigration se traduirait en France selon les études par une variation des salaires comprise entre -0,8 % et +0,5 %²⁹. En 2011, une étude pour la Banque mondiale³⁰ portant sur les années 1962-1999 montrait qu'un accroissement de 10 % de l'immigration conduisait à une augmentation de 3 % des salaires des natifs. Une étude plus récente³¹ du CEPI portant sur les années 1990-2010 conclut à un effet négatif (-1,0 à -2,4 %) sur les salaires des natifs les plus qualifiés et à un effet positif (+0,4 à +1,2 %) sur ceux des natifs les moins qualifiés.

²⁹ "L'impact de l'immigration sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance", France Stratégie, juillet 2019.

³⁰ Javier Ortega, Gregory Verdugo, "Immigration and the Occupational Choice of Natives: A Factor Proportions Approach", Banque de France, juillet 2021.

³¹ "L'immigration en France, quelles réactions des salaires et de l'emploi ?", CEPI, Septembre 2014.

2 Prospective

2.1. UNE ÉVOLUTION PRÉOCCUPANTE À MOYEN TERME

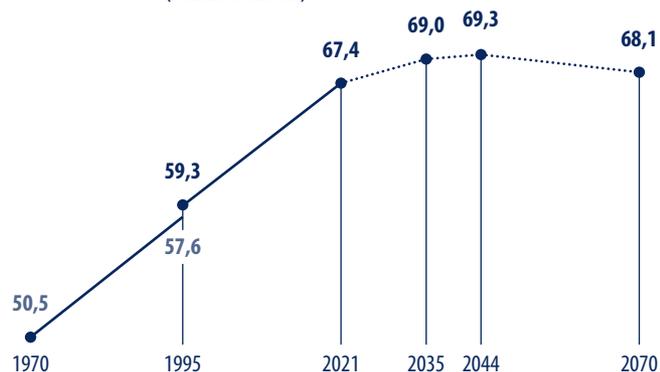
Comme pour la plupart des autres États européens, **la croissance de la population française se poursuivra désormais essentiellement via l'immigration.**

Même si la France a déjà connu, exceptionnellement, un ICF plus bas (1,68 en 1993), la chute de l'excédent naturel est inévitable. D'un côté, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants restera stable ou ne diminuera que légèrement. Le nombre de naissances devrait donc rester stable également ou ne baisser que légèrement. De l'autre, à mesure que mourront les générations du *baby-boom*, le nombre de décès augmentera jusqu'à égaler et sans doute dépasser le nombre de naissances au milieu de la prochaine décennie.

Les projections de population à long terme sont, sans surprise, sensibles aux hypothèses migratoires autant qu'aux hypothèses sur la fécondité. Le scénario "central" de l'Insee³² (mis à jour en 2021) est fondé sur une stabilité de la fécondité (1,8) et du solde migratoire (+70 000 par an, soit la moyenne récente). Il aboutirait à une population de 68,1 millions d'habitants en 2070 après un "pic" en 2044 (69,3 millions). Les hypothèses migratoires font varier ce résultat dans une fourchette de 64,1 (solde : +20 000) à 72,3 (solde : +120 000). **L'apport migratoire est ainsi appelé à être structurellement majoritaire dans la croissance démographique du pays. Sans lui, la France n'échapperait pas au déclin de sa population.** Dans le scénario central de l'Insee, l'excédent naturel disparaîtrait dès 2035.

³² Élisabeth Algava et Nathalie Blanpain, "68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée", Insee, novembre 2021.

Évolution de la population de 1970 à 2070 (scénario central)



En moyenne par an

Naissances	+ 778 000	+ 793 000	+ 712 000	+ 724 000	+ 676 000
Décès	- 543 000	- 561 000	- 666 000	- 760 000	- 791 000
Solde naturel	+ 235 000	+ 232 000	+ 46 000	- 36 000	- 115 000
Solde migratoire	+ 65 000	+ 72 000	+ 70 000	+ 70 000	+ 70 000
Ajustement ³³	- 11 000	+ 0	- 4 000	+ 0	+ 0
Var. population / an³⁴					
Effectif	+ 300 000	+ 304 000	+ 116 000	+ 34 000	- 45 000
Taux (en %)	+ 0,55	+ 0,48	+ 0,17	+ 0,04	- 0,07

Lecture : du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2035, selon le scénario central, la population augmenterait en moyenne de 116 000 personnes par an, soit + 0,17 % par an. **Champ :** France métropolitaine de 1970 à 1995, France hors Mayotte de 1995 à 2013, France à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population, statistiques de l'état civil et scénario central des projections de population 2021-2070.

³³ Certaines années, une composante d'ajustement est introduite pour assurer la cohérence entre, d'une part, la variation de la population de la France déduite des résultats des deux recensements et, d'autre part, les composantes de cette variation, le solde naturel et le solde migratoire, estimés par ailleurs. Le dernier ajustement, lié à un changement de questionnaire du recensement de la population en 2018, sera visible pendant 8 ans, de 2015 à 2022, compte tenu de la méthode de recensement. Il est donc pris en compte durant les deux premières années de projection, 2021 et 2022.

³⁴ La variation de la population correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire.

L'effet induit du *baby-boom* va progressivement se ralentir, mais le vieillissement se poursuivra (part des plus de 60 ans : 32 % en 2040), même si son ampleur sera fonction de l'allongement de la durée de la vie. Dans le scénario central de l'Insee³⁵, la part des plus de 65 ans passerait de 21 % aujourd'hui à 29 % en 2070, et le nombre des "plus de 75 ans" aurait augmenté de 5,7 millions, alors que celui des "moins de 60 ans" aurait diminué d'autant (5,0 millions).

2.2. UN IMPACT SIGNIFICATIF DU VIEILLISSEMENT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

a. Impact sur l'économie

De manière générale, plus un pays vieillit, plus la population en âge de travailler diminue, plus la croissance potentielle ralentit. *"Le vieillissement joue contre la croissance, car une population active âgée est moins productive qu'une population jeune"*³⁶, résume un économiste. Or, dans sa dernière projection (2022), **l'Insee a significativement revu à la baisse la croissance de la population active**³⁷ au cours des prochaines décennies au regard du précédent exercice de projection de 2017, dans lequel la population active augmentait chaque année jusqu'à 2070, atteignant alors 32,4 millions. Selon la nouvelle évaluation, la population active continuerait de croître légèrement au cours des deux prochaines décennies, passant de 30,1 millions en 2021 à 30,5 millions en 2040 (fin de la montée en charge de la réforme de 2014). Elle diminuerait à partir de cette date pour se situer à 29,2 millions en 2070.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Béatrice Madeline, "Le vieillissement de la population, un défi qui dépasse de loin le problème des retraites", *Le monde*, mars 2023.

³⁷ Nagui Bechichi, Marianne Fabre, Tom Olivia, "Projections de population active : le nombre d'actifs diminuerait à partir de 2040", *Emploi, chômage, revenus du travail*, Insee, juin 2022.

Une étude prospective réalisée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du travail, montre que d'ici à 2030, pour 760 000 postes à pourvoir en moyenne chaque année, seuls 640 000 jeunes entreront sur le marché du travail. Le déficit annuel serait donc de plus de 100 000.

Une démographie vieillissante semble avoir un effet déflationniste : l'excès d'épargne et l'affaiblissement de la demande en biens de consommation, notamment, contribueraient à tirer les prix vers le bas. Cet effet reste cependant débattu³⁸ et certaines analyses concluent plutôt à un effet inverse.

Elle tire les taux d'intérêt vers le bas. L'épargne surabondante des seniors, largement placée en obligations, contribue à peser sur les taux d'intérêt, permettant de financer les dépenses publiques à moindre coût. Ainsi, plus de la moitié de la baisse du taux d'intérêt naturel observée depuis les années 1980³⁹ peut être expliquée par le vieillissement de la population.

S'agissant de la consommation, les enquêtes montrent que les dépenses de logement, de santé et d'alimentation ont tendance à croître avec l'âge, en proportion du revenu, tandis que les dépenses d'habillement et de loisirs diminuent.

b. Impact sur l'éducation et la santé

Le rétrécissement du bas de la pyramide des âges – moins d'enfants entrant à l'école – aura un effet mécanique sur la cohorte des scolarisés. On constate que l'enseignement primaire a déjà perdu 12 % de ses effectifs entre 1980 et 2020⁴⁰.

³⁸ Charles Goodhart, Manoj Pradhan, "The Great Demographic Reversal", Palgrave Macmillan, 2020.

³⁹ Noémie Lisack, Rana Sajedi, Gregory Thwaites, "Les impacts macroéconomiques du vieillissement de la population", Banque de France, mai/juin 2019.

⁴⁰ Jean Damien Lesay, "La France de l'éducation : une démographie impactante, des collectivités plus présentes", Localtis, Banque des territoires, septembre 2021.

L'impact sur les dépenses de santé est plus discuté. En 2010, le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance-Maladie avait conclu que l'impact mécanique de l'évolution de la pyramide des âges entre 2010 et 2050 **ne devrait jouer que pour un dixième de la croissance des dépenses chaque année**⁴¹ et que les effets les plus forts sont à attendre du changement des pratiques médicales et du progrès technique dans le domaine de la santé. Toutefois, **une étude de 2018 a discuté ces conclusions**. Les dépenses publiques et privées, qui s'établissaient respectivement à 7 % et 1,7 % du PIB en 2010, s'établiraient respectivement à 8,2 % et 1,9 % en 2030 puis à 9,5 % et 2,1 % en 2060 du seul fait des évolutions démographiques. Si les dépenses individuelles de santé à âge donné continuent, comme par le passé, à augmenter comme le PIB, **le poids des dépenses publiques de santé dans le PIB devrait ainsi augmenter de 2,5 points entre 2010 et 2060 du fait des évolutions démographiques**⁴², et les dépenses privées de 0,4 point.

c. Impact sur les comptes sociaux

Selon une évaluation faite par France Stratégie en 2022, l'impact du vieillissement anticipé pour 2040 sur les comptes sociaux sera de l'ordre de 5 points de PIB⁴³. L'étude raisonne à niveau inchangé de prestations reçues et de contributions versées, en moyenne, à chaque âge. Si la pyramide des âges avait été, en 2019, celle qui est attendue pour 2040, les dépenses de protection sociale auraient été supérieures de 100 milliards d'euros à leur valeur observée (703 milliards d'euros dans le champ retenu). Un même raisonnement côté financement ferait apparaître des recettes diminuées de 20 milliards d'euros. Au total, **le solde de la protection sociale, excédentaire de 0,5 point de PIB en 2019, aurait été**

⁴¹ Hippolyte d'Albis, Pierre-Yves Cusset, "Déterminants démographiques de l'évolution des dépenses de santé en France", Revue française d'économie, 2018, p. 113 à 146.

⁴² Ibid.

⁴³ "Protection sociale : le choc du vieillissement est-il soutenable ?", communiqué de presse, France stratégie, juillet 2022.

déficitaire de 4,5 points de PIB. L'impact mécanique du vieillissement conduira ainsi à une hausse des dépenses de retraites de +2,2 points de PIB à l'horizon 2030 et de +3,5 points de PIB à l'horizon 2040.

d. Impact sur les retraites

Les scénarios du Conseil d'orientation des retraites (COR, Rapport 2022)⁴⁴ sont fondés sur les hypothèses démographiques publiées par l'Insee en 2021 et citées plus haut (scénario central), à législation constante. **Toutefois, la natalité et l'immigration ont un impact modéré sur ces projections**, qui restent essentiellement déterminées par les **hypothèses économiques** ainsi que celles qui sont faites sur **l'espérance de vie**.

La natalité comme solution ?

Les travaux du COR sont aujourd'hui basés sur une hypothèse de fécondité moyenne constante (1,8), ce qui l'a amené à revoir à la hausse ses prévisions antérieures quant au poids futur des retraites. Avec un ICF de 1,6 (hypothèse scénario de "basse fécondité"), la charge supplémentaire serait de +0,8 point de PIB annuel en 2070 dans le scénario central "gain annuel de 1 % de productivité du travail croissance" (scénario optimiste au regard de la période récente).

Avec un ICF actuellement (2022) à 1,79, ces projections démographiques paraissent raisonnables (même si certains démographes la considèrent déjà comme trop optimiste). Les mesures natalistes pourraient contribuer à l'élévation de l'ICF mais sans doute dans des proportions relativement modestes. (*"On ne crée pas des enfants à coups de décrets ou de chèques"*⁴⁵.) De plus, une remontée de la fécondité française

⁴⁴ "Évolutions et perspectives des retraites en France", Rapport annuel, Conseil d'orientation des retraites, septembre 2022.

⁴⁵ Maxime Sbaihi, "L'immigration peut remédier au déclin de la population française", Le Point, décembre 2022.

n'aurait d'effets qu'à long terme : les enfants nés au milieu de la décennie actuelle commenceront à travailler au milieu de la décennie 2040, donc trop tard pour participer au rééquilibrage du régime à l'échéance souhaitée, c'est-à-dire au début des années 2030. Le COR note à cet égard que l'écart entre l'hypothèse "ICF 1,8" et l'hypothèse "ICF 1,6" ne se ferait sentir qu'à partir de 2040. Enfin, si l'on oppose immigration à natalité – et que l'on suppose donc qu'une politique nataliste serait concomitante à une réduction de l'immigration – le chemin à parcourir risquerait de s'allonger encore un peu : en effet, les immigrées ont une fécondité supérieure à celle des femmes nées en France⁴⁶ (par exemple, les femmes nées au Maghreb ont un ICF d'environ 3,5). Sans elles, l'ICF serait encore inférieur (d'environ 0,1).

L'immigration comme solution ?

Les travaux du COR se basent sur l'hypothèse centrale de l'Insee, soit un solde migratoire de +70 000 personnes par an en moyenne. Ils suggèrent qu'un solde migratoire faiblement positif (+20 000 par an, soit l'hypothèse basse de l'Insee) équivaldrait à alourdir la charge des retraites de 0,7 point de PIB annuel en 2070, toujours dans le scénario "1 % de croissance".

De fait, **l'immigration ne règle pas, à moyen terme, le problème des retraites** : les nouveaux arrivants finissent aussi par vieillir, et l'amélioration du rapport de dépendance (*ratio* population d'âge actif / population de plus de 65 ans) est donc passagère. **Le raisonnement mécaniste qui veut combler un déficit de force de travail par l'immigration est ainsi à courte vue** (sans compter qu'il faudrait élever le niveau de qualification de la main d'œuvre immigrée, celle-ci étant traditionnellement, en France, peu qualifiée). Pour stabiliser ce *ratio* et donc avoir un impact sur le financement des retraites, une immigration massive serait indispensable.

⁴⁶ Gilles Pison, François Héran, "La forte fécondité de la France est-elle due aux immigrées ?", *The Conversation*, janvier 2020.

Il avait été calculé il y a vingt ans que la France aurait besoin de plus de deux millions d'immigrés par an entre 2025 et 2050 (soit un total de 60,9 millions sur la période)⁴⁷ pour maintenir ce *ratio* au niveau de ce qu'il était en 1995...

L'espérance de vie, facteur important

L'espérance de vie a un impact important sur le rapport de dépendance démographique à long terme. Dans le scénario central de l'Insee⁴⁸ (2021), ce rapport passerait de 37,4 % à 2021 à 50,5 % en 2040. La variation de l'espérance de vie au regard de son niveau de 2019 ferait varier ce *ratio* entre 48,8 % et 52,5 %. Mais pour 2070, alors que le scénario central envisage un *ratio* de 56,8 %, la fourchette des scénarios en fonction de l'espérance de vie va de 51,1 % (espérance de vie basse) dans l'hypothèse la plus optimiste à... 63,1 % (espérance de vie haute).

Le COR se base lui aussi sur le scénario central de l'Insee. Il mentionne toutefois l'hypothèse d'un gain d'espérance de vie plus élevé que prévu dans ce scénario : dans ce cas, le poids des retraites augmenterait de +1,1 point de PIB annuel en 2070.

En conclusion, dans le scénario "central" du COR, celui d'une croissance de la productivité du travail de 1 % par an en moyenne, la part des dépenses de retraite dans le PIB serait de 13,7 % en 2070. Une fécondité basse, ou un solde migratoire bas, feraient monter cette part à environ 14,5 %. Une mortalité élevée la ferait monter à 14,9 %.

Certains démographes⁴⁹ considèrent que **les scénarios du COR sont trop pessimistes** en termes de conséquences pour l'équilibre du régime.

⁴⁷ *Replacement Migration, Department of Economic and Social Affairs, United Nations Secretariat, mars 2000.*

⁴⁸ *Élisabeth Algava et Nathalie Blanpain, "68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée", Insee, novembre 2021.*

⁴⁹ *Hervé Le Bras, "Les scénarios du Conseil d'orientation des retraites sont irréalistes en matière de mortalité", Le monde, février 2023.*

D'une part, ils privilégieraient les hypothèses de "baisse moyenne ou forte" de la mortalité, alors qu'il serait plus réaliste, selon eux, de prendre en compte l'hypothèse de "baisse faible" du fait de la stagnation, désormais, de l'espérance de vie. D'autre part, ils n'oseraient pas prendre en compte l'hypothèse d'un recours accru à l'immigration. Ce n'est pas faux. Mais **il ressort en tout état de cause des travaux du COR que ses hypothèses de croissance de la productivité du travail** – abaissées au regard des rapports précédents mais encore assez optimistes – **sont aussi importantes que ses hypothèses démographiques** : toutes choses égales par ailleurs sur le plan démographique, la fourchette des scénarios donne des résultats allant de 12,1 % du PIB (avec 1,6 % de croissance) à 14,7 % (avec 0,7 %, hypothèse) en 2070. **Ce dernier scénario, "techno-pessimiste", est le seul dans lequel le poids des retraites dans le PIB ne diminuerait pas entre 2032 et 2070.**

Conclusion

Ainsi, la population française se transforme et présente une tendance lourde pour les années à venir : plus de personnes âgées, davantage d'immigrés et toujours moins de bébés. Cette note brosse le portrait des Françaises et des Français de demain : une espérance de vie sans incapacité augmentée, un indice conjoncturel de fécondité diminué et des origines de plus en plus diversifiées. Passée la génération du baby boom, la France s'apprête à connaître un déclin de sa population que seule l'immigration pourrait combler à court et moyen termes. Cette compensation, cependant, restera limitée et l'impact du vieillissement sur les politiques publiques (diminution de la productivité, baisse des taux d'intérêt, entre autres) pèsera nécessairement sur les choix politiques et sociétaux qu'auront à arbitrer les décideurs publics dans les mois et années qui viennent.

L'auteur de cette note remercie l'ensemble de l'équipe de l'Institut Montaigne ayant contribué à sa réalisation, ainsi que toutes les personnes consultées dans l'élaboration de ce travail, notamment **Éric Chaney, Bertrand Martinot, Maxime Sbaihi, Blanche Leridon, Baptiste Larseneur, Lisa Thomas-Darbois, Laure Millet** et **Raphaël Tavanti-Geuzimian**.

L'Institut Montaigne vous propose de contribuer à la réflexion sur ces enjeux afin d'élaborer collégalement des propositions au service de l'intérêt général.



Institut Montaigne
59 rue La Boétie, 75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 89 05 60
institutmontaigne.org

Imprimé en France
Dépôt légal : août 2023
ISSN : 1771-6756

ABB France	Compagnie Plastic Omnium	Katalyse	Raise
AbbVie	Conseil supérieur du notariat	Kea & Partners	RATP
Accenture	Crédit Agricole	Kearney	RELX Group
Accuracy	D'Angelin & Co.Ltd	Kedge Business School	Renault
Adeo	Dassault Systèmes	KKR	Rexel
ADIT	De Pardieu Brocas	KPMG S.A.	Ricol Lasteyrie
Air France - KLM	Maffei	Kyndryl	Rivolier
Air Liquide	Doctolib	La Banque Postale	Roche
Airbus	ECL Group	La Compagnie Fruitière	Rokos Capital Management
Allen & Overy	Edenred	Linedata Services	Roland Berger
Allianz	EDF	Lloyds Europe	Rothschild & Co
Amazon	EDHEC Business School	L'Oréal	RTE
Amber Capital	Egis	Loxam	Safran
Amundi	Ekimetrics France	LVMH - Moët-Hennessy - Louis Vuitton	Sanofi
Antidox	Enedis	M.Charraire	SAP France
Antin Infrastructure Partners	Engie	MACSF	Schneider Electric
Archery Strategy Consulting	EQT	MAIF	Servier
ArchiMed	ESL & Network	Malakoff Humanis	SGS
Ardian	Ethique & Développement	Mazars	SIER Constructeur
Arqus	Eurogroup Consulting	Média-Participations	SNCF
AstraZeneca	FGS Global Europe	Mediobanca	SNCF Réseau
August Debouzy	Fives	Mercer	SNEF
Avril	Getlink	Meridiam	Sodexo
AXA	Gide Loyrette Nouel	Michelin	SPVIE
Bain & Company France	Google	MicroPort CRM	SUEZ
Baker & McKenzie	Groupama	Microsoft France	Taste
BearingPoint	Groupe Bel	Mitsubishi France S.A.S	Tecnet Participations
Bessé	Groupe M6	Moelis & Company	SARL
BG Group	Groupe Orange	Moody's France	Teneo
BNP Paribas	Hameur et Cie	Morgan Stanley	The Boston Consulting Group
Bolloré	Henner	Natixis	Tilder
Bona fidé	Hitachi Energy France	Natural Grass	Tofane
Bouygues	HSBC Continental Europe	Naval Group	Tofane
Brousse Vergez Brunswick	IBM France	Nestlé	TotalEnergies
Capgemini	IFPASS	OCIRP	UBS France
Capital Group	Inkarn	ODDO BHF	Unibail-Rodamco
CAREIT	Institut Mérieux International SOS	Oliver Wyman	Veolia
Carrefour	Interparfums	Ondra Partners	Verlingue
Casino	Intuitive Surgical	onepoint	VINCI
Chubb	Ionis Education Group	Onet	Vivendi
CIS	iQo	Optigestion	Wakam
Cisco Systems France	ISRP	Orano	Wavestone
Clifford Chance	Jantet Associés	PAI Partners	Wendel
Club Top 20	Jolt Capital	Pelham Media	White & Case
CMA CGM	Kantar Public	Pergamon	Willis Towers Watson
CNP Assurances		Prodware	France
Cohen Amir-Aslani		Publicis	Zurich
		PwC France & Maghreb	

La France va changer. Pionnière de la transition démographique au XIX^e siècle, elle compte parmi les premiers pays européens à s'installer dans une phase durable de vieillissement au XXI^e. Dans les premières décennies du siècle, sa population ne croîtra sans doute que par l'immigration. Celle-ci connaît elle-même de profondes évolutions, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Toujours plus motivée par des parcours académiques et des motifs économiques, elle a atteint un niveau inédit en 2022, et constitue désormais plus de 10% de la population française.

Le nouveau paysage démographique que les prévisions esquissent n'est pas sans incidences pour la conception des politiques publiques à venir. Baisse de la population active, excédents d'emploi à pourvoir sur le marché du travail, réajustements des dépenses de santé, mais aussi baisse des taux d'intérêts... voilà autant de conséquences possibles des évolutions démographiques à venir, susceptibles d'impacter profondément la prise de décision future.

Au regard des grands débats qui animeront la rentrée et l'éprouvante séquence de la réforme des retraites, cette note d'éclairage présente un état des lieux chiffré des changements d'ampleur et de nature que connaît la population française, ainsi qu'une analyse prospective, notamment sur les conséquences économiques de différents scénarios démographiques. Tout en rectifiant quelques idées préconçues, ce travail donne également des pistes pour comprendre l'incidence réelle de l'immigration sur l'économie de notre pays.



10 €

ISSN : 1771-6756

NCL2308-01